



COMMUNIQUÉ

LA PÊCHE, LE 24 JANVIER 2017

MRC :

GESTION DES ALARMES

Depuis le resserrement de la réglementation municipale en matière d'alarme en 2012 et l'obligation à tout détenteur d'obtenir gratuitement un permis, nous constatons une diminution de 47 % des appels reçus à notre Centre d'appels d'urgence (CAU) et une diminution de 37 % du nombre de vérifications sur place par les policiers. Ce resserrement de la réglementation était devenu nécessaire puisque nos policiers passaient énormément de temps à répondre à ce type d'appels qui, dans 99 % du temps, s'avéraient non fondés. À titre d'exemple, sur 637 vérifications policières sur place, seulement une alarme (1) était fondée. Voici les deux (2) raisons les plus souvent responsables du déclenchement de votre système d'alarme :

- 1 une mauvaise utilisation des résidents
- Et
- 2 une problématique liée au système.

Donc, aidez-nous à vous aider en demandant à votre fournisseur de service, lors d'un déclenchement, de toujours communiquer, en premier, avec votre liste de répondants (3), et ce, avant de communiquer avec le service de police.

Si vous prévoyez effectuer l'achat et l'installation d'un système d'alarme, vous devez effectuer une demande «en ligne» à cet effet au lien suivant : <https://f.mrcdescollines.com/alarmes>

-30-

Pour plus de renseignements composez le

Sergent Martin Fournel
Section Relations communautaires et à la Prévention
Service de la Sécurité publique
MRC des Collines-de-l'Outaouais
7, chemin Edelweiss
La Pêche (Québec) J0X 3G0
819-459-2422 ext.3262
819-661-0656 Cellulaire

PRESS RELEASE

LA PÊCHE, JANUARY 24, 2017

MRC:

MANAGEMENT OF ALARM SYSTEMS

Since the tightening of the municipal by-law in 2012 and the requirement for everyone having an alarm system to obtain a free permit, we have noticed a 47% decrease in calls received by our 9-1-1 Emergency Call Centre as well as a 37% decrease in the number of on-site checks by police officers. This tightening of the by-law became necessary since our officers would spend a great deal of time answering these types of calls which, in 99% of the cases, were unfounded. For example, of 637 on-site police checks, only one alarm (1) was founded. Here are the two (2) reasons most often responsible for the triggering of your alarm system:

- 1 misuse by residents
- And
- 2 malfunction related to the system.

So, help us to help you by asking your service provider, when your alarm has been triggered, to always first contact the respondents (3) on your list, and this before contacting our police service.

If you plan on purchasing and installing an alarm system, you must complete and send the «on line» request found at the following link: <https://f.mrcdescollines.com/alarmes>

For further information, please contact

Sergeant Martin Fournel
Public Relations and Prevention Section
Public Security Service
MRC des Collines-de-l'Outaouais
7 Edelweiss Road
La Pêche, Quebec J0X 3G0
819-459-2422 – extension 3262
819-661-0656 (cell phone)